Pêches et Océans Canada | Fisheries and Oceans Canada

Garde côtière canadienne | Canadian Coast Guard

PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'EST

ÉDITION MENSUELLE Nº01
25 janvier 2019

Sécurité d'abord, Service constant

Publiée mensuellement par la

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

www.notmar.gc.ca/abonner

SOMMAIRE

		Page
Partie 1	Renseignements généraux et sur la sécurité	1 - 8
Partie 2	Corrections aux cartes	9 - 13
Partie 3	Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	N/A
Partie 4	Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques	15 - 16
Partie 5	Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	17 - 18

Publication des Avis aux navigateurs
Édition de l'Est
Édition mensuelle Nº01/2019

Publié sous l'autorité de :
Programmes de la Garde côtière canadienne
Aides à la navigation et Voies navigables
Pêches et Océans Canada
Montréal, Québec
H2Y 2E7

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2019
MPO/2019-2028
Fs152-5F-PDF
ISSN 1719-7694

Disponible sur le site Web de NOTMAR (Avis aux navigateurs) :
www.notmar.gc.ca

Available in English:
Notices to Mariners Publication
Eastern Edition
Monthly Edition Nº01/2019

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°.
Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Pleine Mer Supérieure, Grande Marée, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante :

1 mille marin	=	1 852 mètres (6 076,1 pieds)
1 mille terrestre	=	1 609,3 mètres (5 280 pieds)
1 mètre	=	3,28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) dans la Partie 1, respectivement. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées par le Service hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la Partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veuillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'information maritime et formulaire de suggestion
Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'information maritime et formulaire de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs.*

Service hydrographique du Canada – Information publiée dans la Partie 2 des *Avis aux navigateurs*
Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la Partie 2 – Corrections aux cartes. Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur focale d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans la publication des *Livres des feux, des bouées et des signaux de brume*.

En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livres des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.

Cartes marines et publications canadiennes
Veuillez consulter l'Avis No 14 de *l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2018* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes, veuillez vous référer au site Web suivant :
www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES – PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la *Carte nº 1 : Signes conventionnels, abréviations et termes* du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2 :

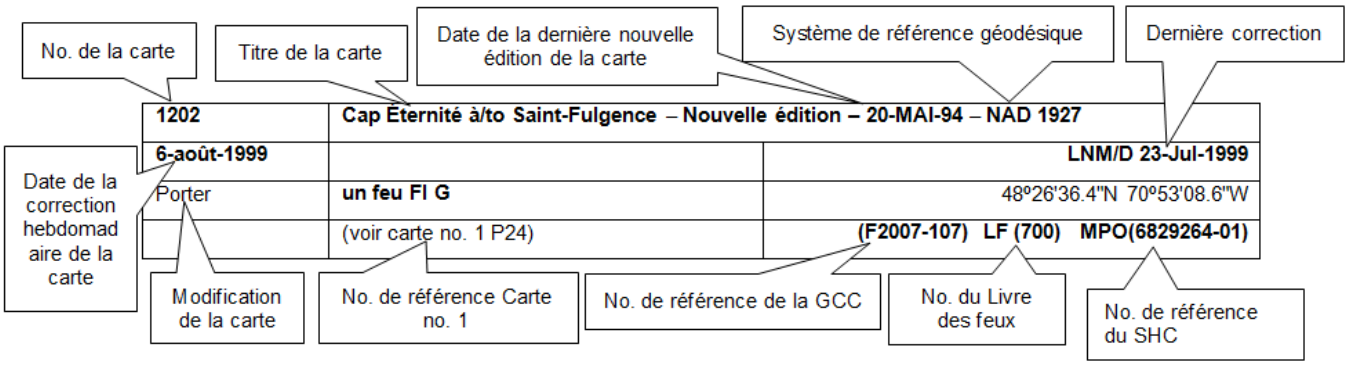

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **L**ast (dernier) **N**otice (Avis) to (aux) **M**ariners (navigateurs) **/ D**ate.

LE SITE WEB DES AVIS AUX NAVIGATEURS – ÉDITIONS MENSUELLES, CORRECTIONS AUX CARTES ET ANNEXES GRAPHIQUES

Le site Web des Avis aux navigateurs permet aux utilisateurs d'accéder aux publications des éditions mensuelles, aux corrections des cartes et aux annexes graphiques.

Si vous désirez recevoir une notification concernant seulement les cartes qui vous intéressent, ainsi que les annexes graphiques reliées à ces cartes, et un message vous indiquant que la nouvelle publication mensuelle est maintenant en ligne, vous pouvez vous inscrire gratuitement au lien suivant : https://www.notmar.gc.ca/email-fr.php

AVERTISSEMENTS DE NAVIGATION / AVIS À LA NAVIGATION

La Garde côtière canadienne procède à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'avertissements de navigation, anciennement nommé Avis à la navigation[1] qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction à la main sur les cartes, réimpressions ou nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avertissements de navigation qui sont diffusés par la Garde côtière canadienne jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Les Avertissements de navigation en vigueur sont disponibles sur la page régionale de Navigation électronique Portail d'information maritime de la Garde côtière canadienne à http://www.marinfo.gc.ca/e-nav.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission des cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos centres régionaux de bureaux d'émission d'AVNAV.

Région de l'Atlantique

*** Centre des SCTM de Port aux Basques**
Garde côtière canadienne
49, rue Stadium
Case postale 99
Port aux Basques NL A0M 1C0

Téléphone : (709) 695-2168 ou 1-800-563-9089
Télécopieur : (709) 695-7784

Courriel : AVNAV.SCTMPortAuxBasques@innav.gc.ca
Site Web : http://www.marinfo.gc.ca/e-nav

*** Centre des SCTM de Sydney**
Garde côtière canadienne
1190, chemin Westmount
Sydney NS B1R 2J6

Téléphone : (902) 564-7751 ou 1-800-686-8676
Télécopieur : (902) 564-7662

Courriel : AVNAV.SCTMSydney@innav.gc.ca
Site Web : http://www.marinfo.gc.ca/e-nav

Région du Centre et l'Arctique

*** Centre des SCTM de Prescott**
Garde côtière canadienne
401, rue King Ouest
Case postale 1000
Prescott ON K0E 1T0

Séries « C » et « Q »
Téléphone : (613) 925-0666
Télécopieur : (613) 925-4519

Courriel : AVNAV.SCTMPrescott@innav.gc.ca
Site Web : http://www.marinfo.gc.ca/e-nav

*** Centre des SCTM d'Iqaluit**
En opération de la mi-mai approximativement à la fin de décembre.

Garde côtière canadienne
Case postale 189
Iqaluit NU X0A 0H0

Séries « A »
Téléphone : (867) 979-5269

Séries « H »
Téléphone : (867) 979-0310

Télécopieur : (867) 979-4264
Courriel : AVNAV.SCTMIqaluit@innav.gc.ca
Site Web : http://www.marinfo.gc.ca/e-nav

*** Service disponible en français et en anglais.**

[1] L'expression « Avis à la navigation » fut changée à « Avertissement de navigation » en janvier 2019.

INDEX

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ 1

Service hydrographique du Canada – Avis au sujet des annexes graphiques des cartes marines SHC 1
Service hydrographique du Canada – Corrections cumulatives aux cartes 1
Service hydrographique du Canada – Dates de l'édition courante des cartes 1
Service hydrographique du Canada – Cartes du type impression sur demande - Utilisation et soins à apporter 1
Service hydrographique du Canada, Transports Canada – Sécurité de la navigation - SÉVCM 2
Transports Canada – Restriction de vitesse - Rivières St. Clair et Détroit 2
Site Web des Avis aux navigateurs – La publication mensuelle et les fichiers reliés à télécharger sont maintenant disponible dans un seul fichier ZIP 2
*101 Service hydrographique du Canada – Cartes marines 2
*102 Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation 3
*103 Transports Canada – Bulletin de la sécurité des navires No. 13/2018 3
*104 Transports Canada – Bulletins de la sécurité des navires (TP 3231) et Publications de Transports – 2018 3
*105 Transports Canada – Bulletin de la sécurité des navires No. 01/2019 6
*106 Garde côtière canadienne - Liste des cartes touchées par les avis Temporaires et Préliminaires et les cartes de référence (Partie 1) 6
*107 Cap Éternité à/to Saint Fulgence – Feux privés déplacés 7
*108 Oshawa Harbour – Bouée non lumineuse enlevée en permanence 7
*109 Fortune Bay: Northern Portion / Partie Nord – Bouée d'avertissement non lumineuse mouillée en permanence 7
*110 Winnipeg to/au Lake Winnipeg/Lac Winnipeg – Bouées non lumineuses enlevées en permanence 7
*111 Winnipeg to/au Lake Winnipeg/Lac Winnipeg – Bouées non lumineuses déplacées 8
*112 Winnipeg to/au Lake Winnipeg/Lac Winnipeg – Bouées non lumineuses mouillées en permanence 8
*114 Kenora, Rat Portage Bay – Aide à la navigation réparée 8
*115 Winnipeg to/au Lake Winnipeg/Lac Winnipeg – Aides à la navigation rallumées 8
*116 Winnipeg to/au Lake Winnipeg/Lac Winnipeg – Bouées non lumineuses restent enlevées en permanence 8

PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES 9

PARTIE 3 – CORRECTIONS AUX AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME N/A

PARTIE 4 – CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES 15

PARTIE 5 – CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME 17

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
1202	7	7150	2		
1430	2				
2050	7				
2314	2				
3891	2				
4013	9				
4015	9				
4016	9				
4023	9				
4047	9				
4203	2				
4405	9				
4437	2				
4443	2				
4625	10				
4626	11				
4642	12				
4643	12				
4827	13				
4831	7				
4832	13				
4849	13				
4920	2				
4938	2				
5625	2				
6218	8				
6242	7, 8				

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à la disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce service que vous pourrez faire parvenir à chsinfo@dfo-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES

Le cumulatif des corrections cartographiques publié dans les *Avis aux navigateurs* est désormais accessible à https://www.notmar.gc.ca/corrections-fr.php

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les *Avis aux navigateurs*, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSIONS

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les *Avis aux navigateurs*. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources, mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates de l'édition courante des cartes peuvent être consultées à www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER

Contexte

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles, et ce, en un minimum de temps.

Soins à apporter à votre carte ISD

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, TRANSPORTS CANADA – SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM

Nous informons les navigateurs que le SÉVCM (ECDIS) pourrait ne pas afficher certains hauts-fonds lorsqu'il est utilisé en mode « affichage de base » ou « standard ». La planification de route et les alertes pour ces hauts-fonds pourraient ne pas s'activer. Afin d'assurer une navigation sécuritaire et afin d'obtenir la confirmation que la route planifiée est libre de tout danger, les navigateurs devraient effectuer une inspection visuelle de la route planifiée et de tout écart par rapport à cette dernière, à l'aide du SÉVCM (ECDIS) configuré de manière à afficher « toutes les données ». Nous déconseillons aux navigateurs de se fier uniquement à la fonction de vérification de croisière automatisée.

TRANSPORTS CANADA – RESTRICTION DE VITESSE - RIVIÈRES ST. CLAIR ET DÉTROIT

Depuis le 14 novembre 2012, la taille de la zone de restriction de vitesse actuellement en place conformément au Règlement sur la sécurité de la navigation dans les rivières St. Clair et Détroit entre le feu de la rivière Détroit et le feu de l'île aux Pêches est réduite en déplaçant l'extrémité sud de la zone de restriction de vitesse de son emplacement actuel au feu de la Rivière Détroit à un nouvel emplacement au feu Nº D33 de la Pointe Bar. (Cet avis fait référence à l'avis précédemment publié en novembre 2012 portant le numéro *1103.)

SITE WEB DES AVIS AUX NAVIGATEURS – LA PUBLICATION MENSUELLE ET LES FICHIERS RELIÉS À TÉLÉCHARGER SONT MAINTENANT DISPONIBLE DANS UN SEUL FICHIER ZIP

Le site Web des Avis aux navigateurs a maintenant ajouté une nouvelle fonctionnalité de téléchargement de la publication mensuelle et des fichiers reliés. Les annexes graphiques pour les cartes et les diagrammes pour les *Instructions nautiques* peuvent également être obtenu tous ensemble en téléchargeant seulement le fichier ZIP.

L'équipe NOTMAR aimerait avoir des commentaires concernant la nouvelle fonctionnalité en nous envoyant un courriel à Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca.

***101 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES MARINES**

CARTES	TITRE	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Cartes nouvelles					
4938	Pictou Harbour and East River of Pictou	1:15 000	25-JANV-2019	1	20.00
Nouvelles éditions					
1430	Lac Saint-Louis	1:25 000	23-NOV-2018	3	20.00
2314	Port of Thunder Bay	1:20 000	02-NOV-2018	3	20.00
3891	Skidegate Channel	1:40 000	26-OCT-2018	2	20.00
4203	Halifax Harbour: Black Point to / à Point Pleasant	1:10 000	28-DÉC-2018	1	20.00
4920	Plans Baie des Chaleurs / Chaleur Bay - Côte sud / South Shore	1:20 000	14-DÉC-2018	1	20.00
5625	Schooner Harbour to/à Baker Lake	1:40 000	28-DÉC-2018	4	20.00
7150	Pangnirtung and Approaches/et les approches	1:40 000	02-NOV-2018	4	20.00
Cartes retirées en permanence					
4437	Pictou Harbour				
4443	East River of Pictou: Indian Cross Point to / à Trenton and New Glasgow				

***102 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION**

NUMÉRO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
NOUVEAUX PRODUITS	
CA470204	Skidegate Channel
CA570205	East Narrows and/et West Narrows
CA576246	Pictou Harbour / Havre Du Pictou
CA576447	East River of Pictou
RETIRÉES EN PERMANENCE	
CA576021	Yarmouth Wharves/Quais
CA576042	Lockeport

***103 TRANSPORTS CANADA – BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES NO. 13/2018**

Ceci est pour vous informer qu'un nouveau **Bulletin de la sécurité des navires** a été récemment publié sur le site Web de Transports Canada à www.tc.gc.ca/bsn-ssb/.

Pour consulter ou télécharger ce bulletin, s'il vous plaît cliquer sur le lien ci-dessous :

Bulletin No. 13/2018 – Nouvelles exigences en matière d'assurance responsabilité pour les navires utilisés à des fins commerciales et publiques transportant des passagers
SGDDI No : 14785556

Inscrivez-vous au bulletin électronique pour recevoir un avis par courriel chaque fois qu'un nouveau Bulletin de la sécurité des navires est publié sur notre site Web.

Contactez-nous au : securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca ou 1-855-859-3123 (Sans frais).

***104 TRANSPORTS CANADA – BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES (TP 3231) ET PUBLICATIONS DE TRANSPORTS – 2018**

Bulletins de la sécurité des navires (TP 3231) – 2018

Les Bulletins de la sécurité des navires (BSN) abordent des questions de sécurité à l'égard des navires. Ils ne comportent aucun coût et sont publiés au besoin. La liste complète des bulletins de la sécurité des navires se trouve sur le site Web de Transports Canada à http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/bulletins-menu.htm

Si vous n'avez pas accès à notre site Web et désirez faire partie de la liste d'envoi des Bulletins de la sécurité des navires, veuillez en faire la demande auprès de Sécurité maritime, dont les coordonnées figurent ci-après. Nous demandons votre coopération, en distribuant des copies de cette liste à vos collègues, aux propriétaires de bateau et/ou aux compagnies maritimes, pour les mettre au courant de l'existence de ces bulletins.

Si c'est la première fois que vous recevez le bulletin, votre nom n'est probablement pas sur la liste d'envoi de Transports Canada. Si vous souhaitez y être ajouté, veuillez envoyer votre demande à l'adresse de Sécurité maritime ci-dessous.

Quoi faire pour rester à jour sur les nouveaux bulletins publiés

Pour recevoir les Bulletins de la sécurité des navires par voie électronique, sélectionnez l'adresse Internet suivante et suivez les instructions sur la façon de s'inscrire au service d'avis du **bulletin électronique** ou des services de **flux RSS.** Le service d'avis du bulletin électronique envoie une notification à votre boîte courriel, tandis flux RSS envoie un avis à votre navigateur Internet quand un nouveau BSN devient disponible sur notre site à http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/bulletins-menu.htm.

Les bulletins suivants ont été publiés jusqu'au 31 décembre 2018 :

No du bulletin	Titre du bulletin	Date créée
01/2018	Comment se conformer aux exigences de STCW pour les capitaines, les officiers de pont et les autres membres d'équipage de certains bâtiments canadiens naviguant dans les eaux polaires	2018-02-15
02/2018	Lignes directrices pour l'hivernage de bâtiments transportant des hydrocarbures ou des substances liquides nocives dans les eaux de compétence canadienne - TP 15295	2018-03-01
03/2018	Normes sur la construction, l'inspection et l'exploitation des chalands de transport d'hydrocarbures ou de produits chimiques dangereux en vrac	2018-03-02
04/2018	Moteurs diesel marins installés dans les petits bâtiments canadiens	2018-03-13
05/2018	Entrée en vigueur du nouveau *Règlement sur la sécurité de la navigation et la prévention de la pollution dans l'Arctique*	2018-04-17
06/2018	Protection des baleines noires de l'Atlantique Nord – Mesures de restriction de vitesse dans le golfe du Saint-Laurent	2018-05-15
07/2018	Mise à jour du formulaire de rapport sur l'eau de ballast du Canada	2018-06-01
08/2018	Chargement/déchargement de l'engrais au nitrate d'ammonium en vrac	2018-06-04
09/2018	Exploitation sécuritaire des bâtiments à passagers commerciaux	2018-06-25
10/2018	Mesure intérimaire pour les titulaires de brevets d'aptitude de capitaine de bâtiment de pêche canadiens désirant obtenir une reconnaissance en vertu de la STCW-F	2018-07-24
11/2018	Intégrité de l'étanchéité à l'eau et de l'étanchéité aux gaz	2018-08-10
12/2018	Légalisation du cannabis au Canada et conduite des bâtiments	2018-10-12
13/2018	Nouvelles exigences en matière d'assurance responsabilité pour les navires utilisés à des fins commerciales et publiques transportant des passagers	2018-12-12

Publications de Transports (TPs) Nouveaux et/ou Modifiés – 2018

Publication No	Titre	Date
TP 127	Normes d'électricité régissant les navires Mise à jour	2018
TP 12259	Normes pour le système des régimes de glaces pour la navigation dans l'arctique (SRGNA) Mise à jour	2018
TP 13617	Guide d'application du Règlement sur le contrôle et la gestion de l'eau de ballast du Canada Mise à jour	2018
TP 13670	Lignes directrices concernant l'exploitation des navires à passagers dans l'Arctique Canadien Mise à jour	2017
TP 14909	Normes d'intervention environnementale Nouveau	2018
TP 15211	Supplément canadien à la convention SOLAS Mise à jour	2017
TP 15356	Programme de conformité des petits bâtiments (PCPB) – Notes d'orientation pour les rapports de conformité détaillés des petits bâtiments de pêche d'une jauge brute d'au plus 15 tonneaux Mise à jour	2018
TP 15392	Lignes directrices relatives aux modifications importantes apportées aux bâtiments de pêche / changements d'activité Nouveau	2018
TP 15393	Lignes directrices en matière de stabilité et de sécurité adéquates pour les bâtiments de pêche Nouveau	2018

On peut obtenir des exemplaires de ces bulletins et publications en s'adressant à :

Transports Canada
Sécurité maritime (AMSIA)
Tour C, Place de Ville
9ième étage, 330, rue Sparks
Ottawa, Ontario, K1A 0N5

Site Web : **Bulletin de la sécurité des navires**
http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/bulletins-menu.htm

Publication de transports
http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/tp-menu-515.htm

Si vous avez des questions, ou si vous souhaitez recevoir des copies papier des bulletins, communiquez avec la Direction générale de la Sécurité maritime de Transports Canada par :

Courriel : .....securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca
Téléphone : 613-991-3135
Sans frais (maritime) : 1-866-995-9737
Téléimprimeur (ATS) : 1-888-675-6863
Télécopieur : 613-990-1879

***105 TRANSPORTS CANADA – BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES NO. 01/2019**

Ceci est pour vous informer qu'un nouveau **Bulletin de la sécurité des navires** a été récemment publié sur le site Web de Transports Canada à www.tc.gc.ca/bsn-ssb/.

Pour consulter ou télécharger ce bulletin, s'il vous plaît cliquer sur le lien ci-dessous :

Bulletin No. 01/2019 – Hauteur des cargaisons de bois en pontée au-dessus du pont découvert du bâtiment SGDDI No : 14107440

Inscrivez-vous au bulletin électronique pour recevoir un avis par courriel chaque fois qu'un nouveau Bulletin de la sécurité des navires est publié sur notre site Web.

Contactez-nous au : securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca ou 1-855-859-3123 (Sans frais).

***106 GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - LISTE DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES ET LES CARTES DE RÉFÉRENCE (PARTIE 1)**

EN VIGUEUR LE 25 JANVIER 2019
(RÉVISÉ ET PROMULGUÉ TRIMESTRIELLEMENT)

1430	1011(T)/18		4302	906(P)/17	907(P)/17
1432	107(P)/17		4307	908(P)/17	
2017	909(T)/14	709(T)/18	4377	405(P)/13	
2044	1005(T)/15		4426	310(P)/18	
2058	809(T)/18		4459	208(P)/18	
2060	814(T)/16		4460	311(P)/18	
2067	1218(T)/16		4466	313(P)/18	314(P)/18
2077	1011(T)/16		4491	1007(P)/17	
2085	1205(T)/17 509(T)/18 510(T)/18 512(T)/18 710(T)/18 1012(T)/18		4523	209(P)/18	
2086	1219(T)/16		4587	413(P)/18	
2123	309(T)/17		4591	210(P)/18	
2181	108(T)/17		4642	315(P)/18	
2204	609(P)/18		4644	1106(T)/15	
2235	818(T)/16		4826	707(P)/18	
2315	515(T)/16		4865	415(P)/18	
3053	904(P)/18		4909	613(P)/12	
3513	410(P)/18		4911	811(P)/12	510(P)/15
3540	411(P)/18		4913	518(P)/16	
3646	611(P)/18		4920	1106(P)/18	
3671	620(P)/17		4970	708(P)/18	
3890	1108(P)/17		5047	416(P)/18	
4010	608(P)/17		6022	1206(T)/17	
4117	206(P)/18		6242	417(P)/18	
4234	610(P)/18		6287	113(T)/17	
4236	610(P)/15	412(P)/18	6370	903(P)/18	
4244	1006(T)/14	1105(P)/18	7685	1107(P)/18	1108(P)/18
4266	309(P)/18				

***107 CAP ÉTERNITÉ À/TO SAINT FULGENCE – FEUX PRIVÉS DÉPLACÉS**

Référence Carte : 1202

Les feux privés suivants ont été déplacés aux coordonnées suivantes :

Anse à Benjamin, brise-lames (LF 12750) : 48° 21' 11.7"N 070° 51' 47.5"W
Anse à Benjamin, brise-lames (LF 12751) : 48° 21' 11.8"N 070° 51' 48.9"W
Anse à Benjamin, brise-lames (LF 12752) : 48° 21' 12.0"N 070° 51' 50.3"W
Anse à Benjamin, brise-lames (LF 12753) : 48° 21' 12.1"N 070° 51' 51.7"W
Anse à Benjamin, brise-lames (LF 12754) : 48° 21' 12.2"N 070° 51' 53.2"W
Anse à Benjamin, brise-lames (LF 12755) : 48° 21' 12.3"N 070° 51' 54.6"W
Anse à Benjamin, brise-lames (LF 12756) : 48° 21' 12.4"N 070° 51' 56.0"W
Anse à Benjamin, brise-lames Ouest (LF 12757) : 48° 21' 12.5"N 070° 51' 57.4"W

(Q2018-089 à 096)

***108 OSHAWA HARBOUR – BOUÉE NON LUMINEUSE ENLEVÉE EN PERMANENCE**

Référence Carte : 2050

La bouée non lumineuse suivante a été enlevée en permanence :

Bouée MV12 (LF 7503.3) : 43° 51' 57.6"N 078° 49' 21.2"W

(B2018-013)

***109 FORTUNE BAY: NORTHERN PORTION / PARTIE NORD – BOUÉE D'AVERTISSEMENT NON LUMINEUSE MOUILLÉE EN PERMANENCE**

Référence Carte : 4831

La bouée d'avertissement non lumineuse suivante a été mouillée en permanence :

Rencontre East, port – Bouée (LF 4115) : 47° 38' 09.8"N 055° 12' 43.9"W

(N2018-063, 065)

***110 WINNIPEG TO/AU LAKE WINNIPEG/LAC WINNIPEG – BOUÉES NON LUMINEUSES ENLEVÉES EN PERMANENCE**

Référence Carte : 6242

Les bouées non lumineuses suivantes ont été enlevées en permanence :

Rivière Rouge, embouchure – Bouée espar X7 (LF 9757) : 50° 24' 53.8"N 096° 49' 11.1"W
Rivière Rouge, embouchure – Bouée espar X20 (LF 9765) : 50° 23' 43.4"N 096° 48' 36.5"W
Rivière Rouge, embouchure – Bouée espar X21 (LF 9765.1) : 50° 23' 40.5"N 096° 48' 29.8"W

(A2018-032, 035, 046)

***111 WINNIPEG TO/AU LAKE WINNIPEG/LAC WINNIPEG – BOUÉES NON LUMINEUSES DÉPLACÉES**

Référence Carte : 6242

Les bouées non lumineuses suivantes ont été déplacées aux coordonnées suivantes :

Rivière Rouge, embouchure – Bouée espar X11	(LF 9759) :	50° 24' 30.8"N 096° 48' 17.7"W
Rivière Rouge, embouchure – Bouée espar X12	(LF 9760) :	50° 24' 16.4"N 096° 48' 22.3"W
Rivière Rouge, embouchure – Bouée X13	(LF 9760.2) :	50° 24' 16.5"N 096° 48' 20.9"W
Rivière Rouge, embouchure – Bouée X14	(LF 9761) :	50° 24' 10.2"N 096° 48' 24.9"W
Rivière Rouge, embouchure – Bouée X15	(LF 9762) :	50° 24' 10.3"N 096° 48' 22.6"W
Rivière Rouge, embouchure – Bouée X16	(LF 9763) :	50° 24' 01.1"N 096° 48' 27.5"W
Rivière Rouge, embouchure – Bouée X18	(LF 9764.45) :	50° 23' 50.5"N 096° 48' 30.9"W
Rivière Rouge, embouchure – Bouée espar X21A	(LF 9765.2) :	50° 23' 50.6"N 096° 48' 27.8"W

(A2018-031, 036 à 042)

***112 WINNIPEG TO/AU LAKE WINNIPEG/LAC WINNIPEG – BOUÉES NON LUMINEUSES MOUILLÉES EN PERMANENCE**

Référence Carte : 6242

Les bouées non lumineuses suivantes ont été mouillées en permanence :

Rivière Rouge, embouchure – Bouée espar X10	(LF 9759.3) :	50° 24' 30.8"N 096° 48' 19.6"W
Rivière Rouge, en amont de l'embouchure – Bouée espar X19	(LF 9759.9) :	50° 24' 01.1"N 096° 48' 25.2"W

(A2018-049, 057)

***114 KENORA, RAT PORTAGE BAY – AIDE À LA NAVIGATION RÉPARÉE**

Référence : Avis 204(T)/16 est annulé (Carte 6218).

(AVNAV C2153/16)

***115 WINNIPEG TO/AU LAKE WINNIPEG/LAC WINNIPEG – AIDES À LA NAVIGATION RALLUMÉES**

Référence : Avis 113(T)/18 est annulé (Carte 6242).

(AVNAV C1465/18)

***116 WINNIPEG TO/AU LAKE WINNIPEG/LAC WINNIPEG – BOUÉES NON LUMINEUSES RESTENT ENLEVÉES EN PERMANENCE**

Référence : Avis 418(P)/18 est annulé (Carte 6242).

(A2018-044, 045)

4013 - Halifax to / à Sydney - Nouvelle édition - 06-SEPT-2002 - NAD 1983
11-JANV-2019 LNM/D. 07-DÉC-2018

Rayer le feu FRWG 45°47′37.2″N 063°02′53.0″W
(Voir la Carte n° 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276286, CA376161
(G2018146) LF(920) MPO(6308524-01)

4015 - Sydney to / à Saint-Pierre - Nouvelle édition - 28-MARS-2003 - NAD 1983
11-JANV-2019 LNM/D. 23-NOV-2018

Coller l'annexe graphique 47°00′00.0″N 056°00′00.0″W
Télécharger l'annexe graphique - ftp://ftp.dfo-mpo.gc.ca/patches/4015StPierre.pdf
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276091
MPO(6308543-01)

4016 - Saint-Pierre to / à St. John's - Nouvelle édition - 06-JUIN-2003 - NAD 1983
11-JANV-2019 LNM/D. 28-DÉC-2018

Coller l'annexe graphique 47°00′00.0″N 056°00′00.0″W
Télécharger l'annexe graphique - ftp://ftp.dfo-mpo.gc.ca/patches/4016StPierre.pdf
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276091
MPO(6308543-02)

4023 - Northumberland Strait / Détroit de Northumberland - Nouvelle édition - 27-DÉC-2002 - NAD 1983
11-JANV-2019 LNM/D. 16-NOV-2018

Rayer le feu FRWG 45°47′40.5″N 063°02′47.3″W
(Voir la Carte n° 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276286, CA376161
(G2018146) LF(920) MPO(6308524-01)

4047 - St. Pierre Bank / Banc de Saint-Pierre to / au Whale Bank / Banc de la Baleine - Nouvelle édition - 09-OCT-1998 - NAD 1983
11-JANV-2019 LNM/D. 26-OCT-2018

Coller l'annexe graphique 47°00′00.0″N 056°00′00.0″W
Télécharger l'annexe graphique - ftp://ftp.dfo-mpo.gc.ca/patches/4047StPierre.pdf
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276091
MPO(6308543-03)

4405 - Pictou Island to / aux Tryon Shoals - Nouvelle édition - 21-FÉVR-2003 - NAD 1983
11-JANV-2019 LNM/D. 31-AOÛT-2018

Rayer le feu FRWG 45°47′38.1″N 063°02′45.1″W
(Voir la Carte n° 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276286, CA376161
(G2018146) LF(920) MPO(6308524-01)

4625 - Burin Peninsula to / à Saint-Pierre - Nouvelle édition - 24-JANV-2003 - NAD 1983

11-JANV-2019 LNM/D. 26-OCT-2018

Porter	un câble sous-marin	joignant 46°46′19.6″N 056°09′14.5″W
	(Voir la Carte n° 1, L30.1)	46°46′20.1″N 056°08′47.1″W
		46°46′05.6″N 056°08′28.4″W
		46°45′44.8″N 056°08′14.5″W
		46°45′16.5″N 056°07′08.9″W
		46°45′19.6″N 056°06′18.8″W
		46°45′33.7″N 056°05′32.8″W
		46°46′02.1″N 056°05′01.4″W
		46°46′55.8″N 056°04′51.3″W
		46°47′37.9″N 056°05′11.7″W
		46°49′49.3″N 056°08′03.4″W
		46°50′30.8″N 056°08′35.1″W
		46°54′27.3″N 056°08′11.9″W
		46°55′14.3″N 056°08′17.2″W
		46°56′05.0″N 056°07′57.0″W
		46°57′37.6″N 056°07′45.4″W
		46°59′53.5″N 056°07′15.9″W
		47°01′15.7″N 056°07′25.2″W
		47°02′54.4″N 056°06′54.7″W
		47°04′29.5″N 056°06′52.3″W
		47°06′00.3″N 056°07′15.3″W
		47°06′53.3″N 056°07′58.9″W
		47°07′29.0″N 056°10′12.2″W
		47°07′56.5″N 056°15′02.8″W
		et 47°07′56.2″N 056°16′57.7″W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276091, CA376164, CA376627

MPO(6308456-01)

Porter	un câble sous-marin	joignant 47°08′08.2″N 056°16′57.7″W
	(Voir la Carte n° 1, L30.1)	47°08′19.4″N 056°08′55.5″W
		47°08′32.4″N 056°08′03.2″W
		47°08′28.5″N 056°06′11.2″W
		47°08′34.8″N 056°03′10.7″W
		47°08′37.0″N 055°54′26.0″W
		47°08′05.0″N 055°52′50.0″W
		47°07′35.4″N 055°52′09.8″W
		et 47°04′43.0″N 055°48′47.0″W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276091, CA376233, CA376627

MPO(6308456-03)

Porter	un câble sous-marin	joignant 46°46′17.7″N 056°09′14.3″W
	(Voir la Carte n° 1, L30.1)	46°46′16.7″N 056°08′52.5″W
		46°46′08.8″N 056°08′37.2″W
		46°45′41.2″N 056°08′19.9″W
		46°44′59.2″N 056°07′17.4″W
		46°44′51.5″N 056°06′46.7″W
		46°44′51.5″N 056°06′12.1″W
		46°46′10.5″N 055°57′12.0″W
		46°46′53.9″N 055°54′47.6″W
		46°47′50.2″N 055°53′11.6″W
		46°48′31.8″N 055°51′25.4″W
		46°48′58.6″N 055°50′34.9″W
		46°49′41.0″N 055°49′53.1″W
		46°49′55.7″N 055°49′30.2″W
		et 46°51′12.0″N 055°48′28.0″W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376164

MPO(6308456-04)

4626 - Saint-Pierre and / et Miquelon (France) - Nouvelle édition - 24-JANV-2003 - NAD 1983

11-JANV-2019 LNM/D. 26-OCT-2018

Porter un câble sous-marin joignant 46°46′19.6″N 056°09′14.5″W
(Voir la Carte n° 1, L30.1) 46°46′20.1″N 056°08′47.1″W
46°46′05.6″N 056°08′28.4″W
46°45′44.8″N 056°08′14.5″W
46°45′16.5″N 056°07′08.9″W
46°45′19.6″N 056°06′18.8″W
46°45′33.7″N 056°05′32.8″W
46°46′02.1″N 056°05′01.4″W
46°46′55.8″N 056°04′51.3″W
46°47′37.9″N 056°05′11.7″W
46°49′49.3″N 056°08′03.4″W
46°50′30.8″N 056°08′35.1″W
46°54′27.3″N 056°08′11.9″W
46°55′14.3″N 056°08′17.2″W
46°56′05.0″N 056°07′57.0″W
46°57′37.6″N 056°07′45.4″W
46°59′53.5″N 056°07′15.9″W
47°01′15.7″N 056°07′25.2″W
47°02′54.4″N 056°06′54.7″W
47°04′29.5″N 056°06′52.3″W
47°06′00.3″N 056°07′15.3″W
47°06′53.3″N 056°07′58.9″W
47°07′29.0″N 056°10′12.2″W
47°07′56.5″N 056°15′02.8″W
47°07′56.2″N 056°16′51.2″W
47°06′51.7″N 056°20′29.5″W
et 47°06′16.3″N 056°22′01.4″W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276091, CA376164, CA376627

MPO(6308456-01)

Porter un câble sous-marin joignant 47°06′23.6″N 056°21′51.5″W
(Voir la Carte n° 1, L30.1) 47°07′01.4″N 056°20′35.5″W
47°08′08.2″N 056°16′51.7″W
47°08′19.4″N 056°08′55.5″W
47°08′32.4″N 056°08′03.2″W
47°08′28.5″N 056°06′11.2″W
47°08′34.8″N 056°03′10.7″W
et 47°08′37.9″N 055°57′27.2″W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276091, CA376233, CA376627

MPO(6308456-03)

Porter un câble sous-marin joignant 46°46′17.7″N 056°09′14.3″W
(Voir la Carte n° 1, L30.1) 46°46′16.7″N 056°08′52.5″W
46°46′08.8″N 056°08′37.2″W
46°45′41.2″N 056°08′19.9″W
46°44′59.2″N 056°07′17.4″W
46°44′51.5″N 056°06′46.7″W
46°44′51.5″N 056°06′12.1″W
et 46°46′08.7″N 055°57′27.2″W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376164

MPO(6308456-04)

4642 - Lamaline Harbour - Nouvelle édition - 08-NOV-2002 - NAD 1983
11-JANV-2019 LNM/D. 05-DÉC-2014

Porter un câble sous-marin joignant 46°48′53.5″N 055°50′43.9″W
(Voir la Carte n° 1, L30.1) 46°49′09.7″N 055°50′22.5″W
46°49′36.0″N 055°50′00.0″W
46°49′54.8″N 055°49′30.0″W
46°51′10.2″N 055°48′30.8″W
et 46°51′12.1″N 055°48′27.4″W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376164

MPO(6308456-04)

4643 - Île Saint-Pierre (France) - Nouvelle édition - 28-MARS-2003 - NAD 1983
11-JANV-2019 LNM/D. 26-OCT-2018

Porter un câble sous-marin joignant 46°49′47.8″N 056°08′01.2″W
(Voir la Carte n° 1, L30.1) 46°47′42.6″N 056°05′18.2″W
46°47′25.1″N 056°05′04.0″W
et 46°47′10.1″N 056°04′57.2″W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276091, CA376164, CA376627

MPO(6308456-01)

Porter un câble sous-marin joignant 46°46′18.6″N 056°09′37.4″W
(Voir la Carte n° 1, L30.1) 46°46′20.5″N 056°08′53.8″W
46°46′18.1″N 056°08′44.6″W
46°46′11.4″N 056°08′34.3″W
46°46′04.2″N 056°08′26.9″W
46°45′52.1″N 056°08′20.4″W
46°45′43.0″N 056°08′11.7″W
46°45′20.2″N 056°07′19.5″W
46°45′17.1″N 056°07′06.1″W
46°45′16.9″N 056°06′51.3″W
46°45′19.8″N 056°06′21.4″W
46°45′25.7″N 056°05′57.4″W
46°45′33.4″N 056°05′35.5″W
46°45′44.8″N 056°05′18.3″W
46°45′59.6″N 056°05′04.4″W
et 46°46′16.4″N 056°04′57.2″W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376164

MPO(6308456-02)

Porter un câble sous-marin joignant 46°46′18.3″N 056°09′32.4″W
(Voir la Carte n° 1, L30.1) 46°46′16.8″N 056°08′54.6″W
46°46′14.0″N 056°08′45.4″W
46°46′07.9″N 056°08′37.0″W
46°45′40.7″N 056°08′19.2″W
46°45′00.3″N 056°07′19.2″W
46°44′54.0″N 056°07′00.5″W
46°44′51.1″N 056°06′42.3″W
46°44′51.5″N 056°06′21.2″W
et 46°45′02.4″N 056°04′57.2″W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376164

MPO(6308456-04)

4827 - Hare Bay to / à Fortune Head - Carte nouvelle - 13-AOÛT-2004 - NAD 1983
11-JANV-2019 LNM/D. 26-OCT-2018

Porter un câble sous-marin joignant 47°03′03.3″N 056°06′54.5″W
(Voir la Carte n° 1, L30.1) 47°04′30.0″N 056°06′52.0″W
47°05′56.0″N 056°07′14.0″W
47°06′54.0″N 056°07′58.0″W
47°07′30.0″N 056°10′15.0″W
47°07′58.0″N 056°15′30.0″W
47°07′56.0″N 056°16′53.0″W
47°06′55.0″N 056°20′22.0″W
et 47°06′27.0″N 056°21′34.0″W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276091, CA376164, CA376627
MPO(6308456-01)

Porter un câble sous-marin joignant 47°06′04.0″N 055°50′21.0″W
(Voir la Carte n° 1, L30.1) 47°08′05.0″N 055°52′50.0″W
47°08′37.0″N 055°54′26.0″W
47°08′34.8″N 056°03′10.7″W
47°08′32.0″N 056°03′37.0″W
47°08′28.5″N 056°06′11.2″W
47°08′33.0″N 056°07′58.0″W
47°08′32.4″N 056°08′03.2″W
47°08′19.4″N 056°08′55.5″W
47°08′08.2″N 056°16′51.7″W
47°07′02.0″N 056°20′36.0″W
et 47°06′26.0″N 056°21′46.0″W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276091, CA376233, CA376627
MPO(6308456-03)

4832 - Fortune Bay: Southern Portion / Partie Sud - Carte nouvelle - 02-OCT-1987 - NAD 1983
11-JANV-2019 LNM/D. 31-AOÛT-2018

Porter un câble sous-marin joignant 47°07′59.5″N 055°52′45.0″W
(Voir la Carte n° 1, L30.1) 47°07′36.0″N 055°52′10.0″W
et 47°04′43.0″N 055°48′47.0″W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276091, CA376233, CA376627
MPO(6308456-03)

4849 - Bonavista Harbour - Carte nouvelle - 30-DÉC-1988 - NAD 1983
11-JANV-2019 LNM/D. 29-JUIN-2018

Coller l'annexe graphique 48°38′56.0″N 053°06′48.0″W
Télécharger l'annexe graphique - ftp://ftp.dfo-mpo.gc.ca/patches/4849v1pa10_Bonavista_Patch.pdf
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576310
MPO(6308542-01)

AUCUNE CORRECTION POUR CETTE PARTIE.

ATL 104 — Cape North à Cape Canso (y compris Bras d'Or Lake), deuxième édition, 2010 —

Chapitre 1 — Supprimer le paragraphe 95
Remplacer par : 95 Mira River débouche au fond de Mira Bay en passant par Mira Gut. L'entrée de la rivière n'est accessible qu'aux embarcations à moteur lorsque la mer et les conditions météorologiques sont favorables. Le chenal d'accès est **balisé**, mais la profondeur varie entre 1 et 2 pieds (0,3 et 0,6 m) à marée basse et le chenal est sujet à l'ensablement. Des plages de sable bordent la rive de chaque côté de l'entrée de la rivière. Un **brise-lames** enroché, de quelque 300 pieds (91 m) de long, s'enracine dans la rive à courte distance au Nord de l'entrée de la rivière.

(A2019-004.1)

Chapitre 1 — Paragraphe 96
Supprimer : « La largeur de passe … mai à la fin octobre. »

(A2019-004.2)

ATL 105 — Cape Canso à Cape Sable (y compris l'île de Sable), deuxième édition, 2014 —

Chapitre 2 — Paragraphe 87
Supprimer : altitude 9,3 m, tour en treillis portant une marque de jour
Remplacer par : reposant sur un mât portant une marque de jour triangulaire

(A2019-005.1)

ATL 106 — Gulf of Maine et baie de Fundy, première édition, 2001 —

Chapitre 4 — Paragraphe 25
Supprimer : « Un **cornet de brume** … toutes les minutes. »

(A2019-006.1)

ATL 108 — Golfe du Saint-Laurent (partie Sud-Ouest), première édition, 2006 —

Chapitre 3 — Paragraphe 47
Supprimer : « Le deuxième tronçon … feu postérieur repose sur une marque de jour blanche avec une bande rouge. »
Remplacer par : Le deuxième tronçon, jalonné par des **bouées**, s'oriente vers un endroit situé immédiatement au Nord de Stonehouse Point, là où commence le troisième tronçon. La rivière est **balisée** d'aussi loin que Trenton.

(A2019-008.1)

Chapitre 3 — Attenant au paragraphe 47, supprimer le pictogramme de feu.

(A2019-008.2)

Chapitre 3 — Paragraphe 63
Supprimer : « Un **feu** *(920)* … dans les approches. »

(A2019-008.3)

Chapitre 3 — Attenant au paragraphe 63, supprimer le pictogramme de feu.

(A2019-008.4)

ATL 109 — Golfe du Saint-Laurent (partie Nord-Est), première édition, 2006 —

Chapitre 2 — Paragraphe 96
Supprimer : 6 pieds (1,8 m)
Remplacer par : 2,6 pieds (0,8 m)

(Q2018-069.1)

CEN 301 — Fleuve Saint-Laurent, Montréal à Kingston, deuxième édition, 2010 —

Chapitre 1 — Supprimer le paragraphe 90
Remplacer par : 90 Le **feu à secteurs** *de Dixie (1201.5)* reposant sur une marque de jour cylindrique rouge et blanche, placée sur une base en béton est située à 0,6 mille au Sud de l'île Dorval; le secteur blanc indique la route à suivre.

(Q2018-059.1)

Chapitre 1 — Après le paragraphe 96
Insérer : 96.1 **Avertissement**. — Des instruments scientifiques sont déployés entre la rive Nord et la rive Sud du lac Saint-Louis sur une étendue d'environ 0,5 mille de part et d'autre de l'île Dorval. Les navigateurs doivent être **prudents** lorsqu'ils s'engagent à l'extérieur des chenaux pour embarcations.

(Q2018-036.1)

Chapitre 1 — Attenant au paragraphe 96.1, ajouter un pictogramme d'avertissement.

(Q2018-036.2)

Chapitre 1 — Paragraphe 106
Supprimer : 311°
Remplacer par : 310½°

(Q2018-036.3)

Chapitre 1 — Paragraphe 120
Supprimer : à l'Est de la bouée marquée « *AE29* »
Remplacer par : à l'Ouest de la bouée marquée « *AE28* »

(Q2018-036.4)

Chapitre 1 — Paragraphe 125
Supprimer : L'écluse, d'une longueur de 61 m et d'une largeur de 13,7 m
Remplacer par : L'écluse, d'une longueur de 54,9 m et d'une largeur de 11,9 m

(Q2018-036.5)

INDEX — Après « Digue Becker, C1/P122 »
Supprimer : Dixie, île, C1/P90

(Q2018-059.2)

INDEX — Après « Île des Sœurs Grises, C1/P142 »
Supprimer : Île Dixie, C1/P90

(Q2018-059.3)

Les modifications sont surlignées et les suppressions sont ~~rayées~~. Pour des renseignements généraux sur les Livres des feux et spécifiques aux régions, cliquez sur les liens suivants : Terre-Neuve et Labrador, côte de l'Atlantique, Eaux intérieures et côte du Pacifique.

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au-dessus de l'eau	Portée Nominale	Description ----- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume

TERRE-NEUVE ET LABRADOR

BAIE TRINITÉ (TRINITY) (LF 450.1 – 471.51)

463 *H0522*	Horse Chops – Station de signaux de brume	~~Près du havre English, Baie Trinity.~~ 48 20 58.0 053 12 27.0	.....	.....	.....	.....	.....	Sur l'édifice. ~~Tour cylindrique, bandes spirales rouges et blanches.~~ ~~10.7~~	À longueur d'année. **Cornet** - Son 4 s; sil. 56 s. Le cornet est orienté à 129°. **Carte:4853** **Éd. 01/19 (N17-060, 084)**

CÔTE DE L'ATLANTIQUE

NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST (LF 327 – 664.8, 666.8 – 684.02)

Certains exemplaires peuvent nécessiter la correction suivante à apporter à l'aide LF 509.5 :

509.5	*Halifax Bravo – Bouée lumineuse HB*	*44 26 37.0* *063 27 33.0*	*Mo(A)*	*W*	*6s*	.....	.....	*Bandes verticales rouges et blanches, marquée "HB".*	*À longueur d'année.* **Carte:4237** **Éd. 01/19**

GOLFE DU SAINT-LAURENT (LF 883.2 – 940.3, 1169.1 – 1426, 1477.5 – 1584)

920	Skinner Cove – Feu à secteurs								Rayer du livre. **Carte:4405** **Éd. 01/19 (G18-146)**

EAUX INTÉRIEURES

LAC ONTARIO (LF 403.4 – 551)

503.1	*Oshawa Harbour – Bouée lumineuse MV8*								*Rayer du livre.* **Carte:2050** **Éd. 01/19 (B15-003)**
503.3	*Oshawa Harbour – Bouée lumineuse MV12*								*Rayer du livre.* **Carte:2050** **Éd. 01/19 (B15-004)**

LAC WINNIPEG (LF 1562 – 1625)

1563.1	*Rivière Rouge, embouchure – Bouée lumineuse X20*	*Extrémité S. du lac.* *50 23 41.5* *096 48 31.5*	*Fl*	*R*	*4s*	.....	.....	*Espar rouge, marquée "X20".*	*Saisonnier.* **Carte:6242** **Éd. 01/19 (A18-034, A19-002)**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu			Hauteur focale en m. au-dessus de l'eau	Portée Nominale	Description ----- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
1563.2	*Embouchure de Red River – Bouée lumineuse amont X19*								*Rayer du livre.* **Carte:6242** **Éd. 01/19 (A18-048)**
1563.7	*Rivière Rouge, embouchure – Bouée lumineuse X6*	*Extrémité S. du lac.* *50 24 42.2* *096 48 15.9*	*Fl*	*R*	*4s*	*.....*	*.....*	*Espar rouge, marquée "X6".*	*Saisonnier.* **Carte:6242** **Éd. 01/19 (A18-043)**
1563.8	*Rivière Rouge, embouchure – Bouée lumineuse X7*	*Extrémité S. du lac.* *50 24 42.1* *096 48 13.9*	*Fl*	*G*	*4s*	*…..*	*…..*	*Espar verte, marquée "X7".*	*Saisonnier.* **Carte:6242** **Éd. 01/19 (A18-050)**
1564	*Rivière Rouge, embouchure – Bouée ~~mi-chenal~~ lumineuse X*	*~~Red river Mouth.~~* *50 25 10.1* *096 48 07.6*	*Mo(A)*	*W*	*6s*	*.....*	*.....*	*Espar à bandes verticales rouges et blanches, marquée "X".*	*Saisonnier.* **Carte:6242** **Éd. 01/19 (A18-059)**
1573.5	Balsam Bay, brise-lames	Extrémité du brise-lames. 50 28 23.6 096 35 00.2	Fl	G	4s	7.6	5	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire ~~rouge et~~ blanche, ~~triangle rouge au centre~~ bandes rouges à la partie supérieure et inférieure. ~~4.9~~	Saisonnier. **Carte:6251** **Éd. 01/19 (A18-028)**

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – RAPPORT D'INFORMATION MARITIME ET FORMULAIRE DE SUGGESTION

Nom du navire ou de l'expéditeur : ..... Date : .....

Adresse de l'expéditeur : .....
Numéro Rue

Ville : ..... Prov. / Pays : ..... Code Postal/ Zip Code : .....

Tél. / Téléc. / Courriel de l'expéditeur : .....

Date de l'observation : ..... Heure (UTC) : .....

Position géographique : .....

Coordonnées de la position: Lat : ..... Long : .....

Méthode de positionnement : ❑ DGPS ❑ GPS avec WAAS ❑ GPS ❑Radar ❑ Autre

Système de référence géodésique utilisé : ❑WGS 84 ❑ NAD 27 ❑ Autre

Exactitude estimée de la position : .....

N° de la carte : ..... Informations : ❑ NAD 27 ❑ NAD 83

Édition de la carte : ..... Dernière correction appliquée : .....

Publications en cause (mentionner l'édition et la page) : .....

*****Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires) :* .....

Les navigateurs sont priés d'aviser les autorités responsables quand des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation sont découverts, des changements sont observés des aides à la navigation, ou des corrections aux publications sont vues pour être nécessaires.

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports devraient être transmis au Centre de Services des Communications et Trafic Maritime (SCTM) le plus proche et confirmés par écrit à une des adresses suivantes:

Chef, Avis aux navigateurs
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Montréal QC H2Y 2E7
Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

OU

Directeur général, Service hydrographique du Canada & services océanographiques.
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa ON K1A 0E6
CHSINFO@dfo-mpo.gc.ca

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, ou lorsque des corrections aux "Instructions Nautiques" semblent être nécessaires.

Si vous avez des questions générales sur les programmes ou des services de la Garde côtière canadienne, s'il vous plaît envoyez un courriel à l'adresse suivante: info@dfo-mpo.gc.ca